

Pouvoir d'emprunt—Loi

avis. Si l'ordre de priorité du gouvernement était inversé, les travailleurs canadiens appuieraient ce projet de loi.

Le cinquième de la main-d'œuvre active du Canada est soit sans travail soit sous-employé. C'est notre capital inutilisé le plus important. Si 25 p. 100 de plus de Canadiens, ce cinquième de la main-d'œuvre active, travaillaient de leur mieux, nous pourrions liquider très rapidement une dette de 29.5 milliards de dollars. Nous pourrions aussi résoudre bien d'autres problèmes. Cela vaudrait la peine d'emprunter 29.5 milliards de dollars si le gouvernement s'en servait de cette façon. Il devrait pour cela modifier les lois fiscales afin de ne pas être forcé de donner plus de la moitié du montant aux sociétés. Il pourrait plutôt mettre sur pied un programme qui éliminerait le chômage dans très peu de temps et dire que chacun devra travailler quatre jours par semaine et être rémunéré le cinquième jour pour étudier, recevoir une formation ou se perfectionner en vue des nouveaux défis que nous devons relever dès maintenant dans le monde du travail.

Nous disons que nous avons besoin d'une main-d'œuvre capable de faire autre chose que des travaux manuels ennuyeux ou du travail de gratte-papier. C'est bien vrai. Nous avons besoin d'une main-d'œuvre capable de faire face aux nouveaux défis que pose la technologie moderne. Il faut pour cela offrir la possibilité d'étudier non pas seulement à quelques-uns, non pas seulement à ceux qui ont été congédiés ou qui sont maintenant découragés après des années de chômage. Ces derniers doivent cependant pouvoir étudier jusqu'à ce qu'ils puissent travailler de nouveau, dès que le pays sera prêt à profiter de leurs services.

Si le gouvernement utilisait ces 29.5 milliards de dollars pour permettre à tous les travailleurs, que ce soit des hommes, des femmes, des jeunes, des travailleurs d'âge moyen ou des travailleurs âgés, de passer le cinquième de leur temps à étudier et qu'il fasse en sorte que le cinquième des travailleurs sans emploi ou sous-employés puissent réintégrer la main-d'œuvre active, cela nous permettrait non seulement d'économiser près de 15 milliards de dollars en prestations d'assurance-chômage, mais aussi d'éviter de payer un montant important en prestations de bien-être social. Grâce à ces 29 milliards de dollars, nous pourrions remettre sur pied notre système d'enseignement qui est en train de s'effondrer à cause de coupures budgétaires. Le mieux de tout, c'est que nous pourrions mobiliser l'ensemble de la main-d'œuvre en lui insufflant un enthousiasme que nous ne l'avons vu depuis la Seconde Guerre mondiale. Nous n'avons pas manqué de travailleurs au Canada depuis la Seconde Guerre mondiale. C'est un problème que nous devrions avoir de nos jours!

Un tel programme nous permettrait de redonner de l'espoir pour l'avenir à tous les travailleurs canadiens, qu'ils aient un emploi ou non à l'heure actuelle. Nous leur permettrions de participer activement à la croissance de leur pays. J'espère que, s'ils veulent vraiment reconstruire le Canada et relancer l'économie, les députés ministériels réfléchiront sérieusement à la possibilité de mettre sur pied un tel programme. La ressource que nous devons exploiter est le cinquième de nos travailleurs qui sont sans emploi ou sous-employés. La meilleure façon d'utiliser les 29 milliards de dollars que demande le gouvernement serait de remettre immédiatement ces gens au travail.

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur le Président, j'ai décidé de prendre la parole parce que bien des députés d'en face, notamment le député de Willowdale (M. Peterson) ont accusé notre parti de n'avoir aucune politique à proposer. Je dois me hâter parce que je n'ai que dix minutes à ma disposition pour parler des sociétés de la Couronne. Comme les députés le savent, le groupe de travail du parti progressiste conservateur examine cette très importante question depuis quelques mois. Nous avons largement consulté le grand public et le secteur privé. Bien que la rédaction du rapport ne soit pas terminée, voici certaines recommandations provisoires de politiques que nous avons reçues.

Premièrement, rationaliser et préciser les relations du gouvernement avec les sociétés de la Couronne en se fondant sur un retour à une responsabilité ministérielle personnelle et efficace.

En deuxième lieu, une méthode de classement révisée pour les sociétés de la Couronne selon la mesure dans laquelle elles comptent sur le financement du gouvernement et selon son rôle dans la mise en œuvre des objectifs publics.

Troisièmement, des mesures rigoureuses pour limiter la constitution ou l'achat de sociétés de la Couronne ou de filiales; on exigera entre autres qu'une société de la Couronne mère ne soit créée qu'aux termes d'une mesure législative spéciale. Les ministres ne pourraient plus établir par décret du conseil des sociétés assujetties à aucun examen ou contrôle du Parlement.

Quatrièmement, chaque société mère serait tenue, tous les trois ou cinq ans, de soumettre ses projets au gouvernement, de les déposer au Parlement et de présenter des rapports annuels et des états financiers trimestriels de la plus haute qualité et exactitude possible.

Cinquièmement, l'expansion et la mise au point du rôle et des responsabilités du vérificateur général en ce qui concerne la vérification de la comptabilité des sociétés de la Couronne et ses relations avec les vérificateurs du secteur privé.

Sixièmement, des méthodes et des pratiques comptables améliorées pour les sociétés de la Couronne, conformément aux principes et aux usages acceptés dans le secteur privé.

Septièmement, la mise au point du rôle et des responsabilités des administrateurs et des cadres des sociétés de la Couronne, afin que les fonctions, responsabilités et engagements qui s'appliquent au secteur privé s'appliquent également aux sociétés de la Couronne.

Huitièmement, la création d'un comité mixte permanent des sociétés de la Couronne qui obtiendrait le mandat et les ressources voulues pour entreprendre des études cycliques efficaces sur chaque société.

Ce sont là quelques-unes des solutions politiques élaborées par notre parti. Il se peut cependant que quelques-unes soient mises en pratique avant que nous soyons appelés à former le prochain gouvernement. Je m'attends même à en voir quelques-unes à 3 heures, au moment où le président du Conseil du Trésor (M. Gray) présentera des modifications à la loi sur l'administration financière.

Après des années d'indifférence, les libéraux nous disent maintenant que le projet de loi sera présenté le mois prochain, c'est-à-dire ce mois-ci, car j'ai cité un extrait d'un discours que le chef de l'opposition (M. Mulroney) a fait le 23 février dernier à Toronto au sujet des sociétés de la Couronne. C'est de là